

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

L'an *deux mil vingt-deux*, le vingt-deux septembre à **vingt heures**,
Le Conseil municipal de la Commune de **Saint-Rémy** dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **Madame MAILLARD Élisabeth, Maire**.

Date de convocation du Conseil municipal : **le 13 septembre 2022**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PELTIER Jacky, Mme MONGET Élisabeth, M. BAILLET
Éric, M. GUILLOTEAU Régis, M. VERDON Laurent, Mme GIROIRE Anita, Mme MASSÉ
Jackie, Mme MAUDUIT Sylvie, M. RENOUX Stéphane, Mme SAVIEUX Danielle, M.
VIVIER Luc.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme CANOINE Justine, Mme ROBERT Laurence, M. SOULET
Aurélien.

POUVOIRS : Mme CANOINE Justine donne pouvoir à Mme SAVIEUX Danielle, Mme
ROBERT Laurence donne pouvoir à M. GUILLOTEAU Régis, M. SOULET Aurélien donne
pouvoir à M. VIVIER Luc.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MASSÉ Jackie.

==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*

Madame le Maire demande à l'assemblée s'il y a des observations concernant le procès-verbal de la
réunion du 25 août 2022. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est approuvé à
l'unanimité des membres présents. Le procès-verbal est visé par Madame le Maire et le secrétaire de
séance.

==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*

L'ordre du Jour est le suivant :

📁 Délibérations :

1. *Création de l'emploi en PEC – Ménage des locaux – 20h/semaine*
2. *Exonération de la taxe aménagement pour le projet pluridisciplinaire de madame DURAND*
3. *Devis AIR : précâblage fibre optique « Lotissement Clos de l'Epineraie »*
4. *Désignation d'un nom de voirie pour le « Lotissement Clos de l'Epineraie »*
5. *Devis table Manutan*
6. *Devis débroussailleur et souffleur*

📁 Comptes rendus :

- *Commission Action Sociale*
- *Bilan de l'A.L.S.H. été*

📁 Dates à fixer :

- *Réunion d'adjoints : **Mardi 04 octobre 2022 à 18h30***
- *Réunion parents/agents/enseignants/élus : **Lundi 03 octobre à 18h00***
- *« Nettoyons la nature » : **Samedi 08 octobre de 14h00 à 17h00***
- *Assemblée du personnel : **Vendredi 30 septembre à 19h00.***

📁 Questions diverses :

- *Commémoration du 11 novembre 2022*

DÉLIBÉRATIONS

CRÉATION DE L'EMPLOI EN PEC (PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES) – MÉNAGE DES LOCAUX – 20H/SEMAINE

Madame le Maire propose de délibérer pour la création d'un emploi en PEC, pour le ménage des locaux, à raison de 20 heures/semaine, à effet au 19 septembre 2022. Cet emploi est sur la base du smic en vigueur soit 11,07 € pour un montant mensuel de 960 € brut.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver la création d'un emploi en PEC, pour le ménage des locaux, à raison de 20 heures/semaine, et à effet au 19 septembre 2022.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, la création d'un emploi en PEC, pour le ménage, à raison de 20 heures/ semaine, sur la base du smic en vigueur et à compter du 19 septembre 2022.**

EXONÉRATION DE LA TAXE AMÉNAGEMENT POUR LE PROJET PLURIDISCIPLINAIRE DE MADAME DURAND

Délibération supprimée

DEVIS AIR : ÉTUDE ET PRÉCÂBLAGE FIBRE OPTIQUE LOTISSEMENT « CLOS DE L'ÉPINERAIE »

Madame le Maire propose de délibérer pour les devis étude et précâblage pour l'accès réseau et fibre optique pour le lotissement « Clos de l'Épineraie ».

Le premier devis n° DE005902, de l'entreprise SCOP SA AIR, de Surgères se rapportant à l'obtention du point d'accès au réseau, le suivi de travaux pour 11 à 30 lots et l'étude fibre optique s'élève à 2 504,40 € TTC.

Le deuxième devis n° DE005093, de l'entreprise SCOP SA AIR, de Surgères se rapportant au précâblage fibre optique pour un groupement de 16 à 30 s'élève à 5 808,00 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, les devis DE005092 pour un montant de 2 504,40 € TTC et DE005093 pour un montant de 5 808,00 € TTC auprès de l'entreprise SCOP SA AIR de Surgères.**

DÉSIGNATION D'UN NOM DE VOIRIE POUR LE LOTISSEMENT « CLOS DE L'ÉPINERAIE »

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de donner un nom de voirie pour le lotissement « Clos de l'Épineraie ».

Les propositions reçues sont les suivantes : rue des Perdrix, rue du Clos de l'Épineraie, rue de Grives, rue des Prunelles, etc...

Après avoir débattu, le choix s'est porté sur la rue des Prunelles.

Madame le Maire propose au vote la rue des Prunelles.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve, **à l'unanimité, pour la voirie du lotissement « Clos de l'Épineraie », le nom suivant :**

- **Rue des Prunelles.**

DEVIS TABLE MANUTAN

Madame le Maire demande à l'assemblée de valider le devis INT220900715 de Manutan pour l'achat d'une table Malibu Stopson réglage T3 à 6 Diamètre 120 cm Gris clair/Bleu réf. JH04459P au prix de 558,55 € TTC. Cette table s'adaptera aux enfants par son système de réglage en hauteur, avec un plateau anti-bruit.

Monsieur BAILLET Éric, 3^{ème} Adjoint, ne participe pas au vote.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le devis présenté.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve, 14 pour, le devis de Manutan pour un montant de 558,55 € TTC.**

DEVIS DÉBROUSAILLEUR ET SOUFFLEUR

Madame le Maire demande à l'assemblée de valider l'achat d'un débroussailleur et d'un souffleur pour l'atelier municipal. Trois établissements ont remis une proposition. Le tableau ci-dessous récapitule les devis réceptionnés.

Établissements	Désignation	Montant TTC
Espace-Émeraude - Échiré	Souffleur STIHL BR 700 réf. 266700 + Mise en Service	690,08 €
	Débroussailleuse STIHL F894CE réf. 185358 + Mise en Service	445,58 €
	TOTAL	1 135,66 €
AREPE - Niort	Souffleur STIHL BR 450C-EF	738,65 €
	Débroussailleuse HUSQVARNA 129 R	359,10 €
	TOTAL	1 097,75 €
Groupe Tecnagri A&MS - Échiré	Souffleur ECHO PB 770	669,00 €
	Débroussailleuse Thermique ECHO SRM2621 TESU	455,00 €
	TOTAL	1 124,00 €

Monsieur PELTIER Jacky, 1^{er} Adjoint, présente les différentes offres.

Après consultation des agents techniques, il est proposé de retenir l'entreprise Groupe Tecnagri d'Échiré pour l'achat d'un souffleur ECHO PB 770 et d'une débroussailleuse Thermique ECHO SRM2621 TESU pour un montant total TTC de 1 124,00 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, la proposition de prix du Groupe Tecnagri à Échiré pour un montant de 1 124,00 € TTC.**

COMPTE-RENDUS :

- **Commission Action Sociale :** La commission s'est réunie le 22 septembre à 18 h30 : pour les festivités de fin d'année. Depuis 2 années, une distribution de colis avait été organisée en raison de conditions sanitaires suite au Covid.

Lors de cette commission, il a été décidé d'organiser une festivité en présentiel. Un repas serait organisé le 11 décembre plus près des fêtes de fin d'année. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres afin que les habitants de plus de 70 ans puissent s'inscrire en mairie.

- **Bilan de l'ALSH été :** Madame le Maire présente le bilan de l'ALSH été, il fait ressortir un déficit de 9 024,34 € (quand le personnel est compris) sinon un excédent de 4 341,39 € sans le personnel. Les élus demandent le nombre d'enfants participant pour cet été, les prochains bilans seront complétés par cette information.

- **Journée du Patrimoine :** M. BAILLET Éric, 3^{ème} Adjoint rappelle qu'une quarantaine de personnes s'était réunie le matin pour l'exposition et le questionnaire et l'après-midi une 15 quinzaine.
- **Soirée Halloween :** Défilé pour tous à 18h00 et soirée pour les 8-14 ans, boom de 20h00 à 23h00.

DATES :

- **Réunion 30 septembre dans la matinée :** Partenariat Médiathèque
- **Assemblée du personnel :**
 - o Vendredi 30 septembre à 19h00
- **Réunion parents/agents/enseignants/élus :**
 - o Lundi 03 octobre 2022 à 18h00
- **Réunions d'Adjoints :**
 - o Mardi 04 octobre 2022 à 18h30 à la Mairie
- **« Nettoyons la nature » :**
 - o Samedi 08 octobre de 14h00 à 17h00
- **Commission Information-Communication :**
 - o Mardi 11 octobre à 20h30 à la Mairie
- **Réunion du CME (Conseil Municipal des Enfants) :**
 - o Vendredi 14 octobre de 17h45 à 18h30

QUESTIONS DIVERSES

- **Commémoration du 11 novembre :** Piquet d'honneur à 11 heures
- **Invitation élus au lancement de la bière Symbiose au Flamboyant :** de 18h00 à 20h30
- **Rendez-vous avec Claire PAULIC (Présidente du SDIS) pour avenir de l'Entente :** jeudi 03 novembre à 13h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h15.